

## Projet pédagogique mercredis de l'Antrejeunes 2019/2020

Ce projet à fait l'objet de trois réunions de travail avec le coordinateur jeunesse, le directeur et l'animatrice de l'Antrejeunes. Comme chaque année en Septembre nous accueillons à l'Antrejeunes les enfants entrant en CM2, c'est essentiellement ce niveau qui est présent le mercredi. Il s'agit donc de pré-adolescents se comportant encore comme des enfants, surtout en début d'année scolaire. Il faut donc les accompagner vers une pré-adolescence. Pour ce faire nous avons décidé de développer plus particulièrement 3 intentions :

- Développer l'autonomie
- S'ouvrir au monde/découvrir des apprentissages
- Favoriser l'enthousiasme, le plaisir, le jeu

Les 3 autres intentions seront bien entendu aussi traitées mais de façon moins appuyée.

### Rappel de règles de l'Antrejeunes :

Le jeune doit être adhérent pour pouvoir y venir

Les jeunes doivent s'inscrire quotidiennement sur une feuille d'émargement et la signer à leur arrivée et se désinscrire en notant l'heure à leur départ.

Les animateurs de l'accueil sont responsables du jeune que sur le lieu d'activités et non durant le trajet mené par le jeune entre l'accueil et son domicile.

Les animateurs veilleront à l'autorisation de départ seul et à vérifier les heures de départ sur la feuille.

Les trois grands thèmes de cette année scolaire :

Développer l'autonomie du jeune  
en s'adaptant à son rythme

Intentions des élus :

- . Permettre au jeune de « faire seul » malgré les contraintes matérielles et temporelles
- . Utiliser le maximum de ressources pour que le jeune agisse seul
  - . Accompagner le jeune, lui expliquer
- . Responsabiliser les jeunes sur le matériel et les locaux mis à disposition
- . Développer les activités autonomes

Nos objectifs :

Le jeune doit avoir l'occasion de pratiquer les « faire seul » de la vie quotidienne

Les jeunes devront être capables de s'occuper seul lors des temps libres (matin, midi et soir)

Les jeunes doivent avoir les moyens matériels et de temps pour faire seul

Les jeunes doivent avoir une certaine liberté

Les jeunes doivent avoir la possibilité de faire des choses qu'ils ne font jamais ou peu

Les jeunes devront s'aider et aider à l'organisation et au rangement des temps d'activités et de repas

Les jeunes devront prendre des initiatives

Nous devons donc :

Proposer des temps libres d'accueil le matin, le midi et le soir

Selon certaines sorties, organiser « des quartiers libres » : constitution de groupe d'un minimum de trois sans possibilité de se séparer et avec un portable pour joindre les animateurs en cas de problème. Une heure et lieu de rendez-vous sera donné : dans un premier temps nous programmerons les rendez-vous toutes les demi-heures, puis au fur et à mesure de l'année, ils passeront à 45minutes pour finir l'été à 1 heure.

Nous devons appliquer les mêmes règles pour tous

Nous devons les laisser constituer les équipes lors de jeux ou de sorties

Nous devons mettre en avant ou à disposition différents matériels : jeux, feuille, baby, billard, tennis de table ... pour qu'ils puissent s'occuper seul

Nous devons au maximum laisser les jeunes expliquer les règles des jeux ou les redéfinir

Nous devons laisser la possibilité aux jeunes de réorganiser le programme des matinées ou après midi selon leurs envies du moment

Nous devons donner « des rôles » aux jeunes pour les responsabiliser : débarrasser, servir, préparer le goûter et le servir, nommer des responsables d'activité ....

S'ouvrir au monde/découvrir des apprentissages

Intentions des élus :

- . Découvrir de nouvelles activités
- . Développement du goût et sensibilisation à l'équilibre alimentaire (semaine du goût, repas à thème)
- . Explorer les richesses locales
- . Solliciter des intervenants extérieurs professionnels ou bénévoles (parents, associations...)
- . S'ouvrir aux cultures étrangères

### Nos Objectifs :

Le jeune doit pouvoir découvrir de nouvelles sorties culturelles, scientifiques et ludiques

Le jeune doit pouvoir rencontrer d'autre structure jeunesse du secteur

Le jeune doit être capable de proposer ou de choisir des sorties découvertes

Le jeune doit pouvoir échanger avec des personnes extérieures

Le jeune doit pouvoir découvrir de nouveaux lieux

Le jeune doit ne pas avoir peur de faire des choses innovantes

### Nous devons donc :

Proposer des rencontres inter-centres

Programmer des sorties découverte culturelle ou ludique (ludothèque, médiathèque, musées ...)

Proposer des sorties « découverte d'un lieu »

Faire venir des intervenants dans de nouveaux domaines

Faire des temps, des débats, des ateliers traitant de l'actualité ou des préoccupations des jeunes sur le moment

Favoriser l'enthousiasme,  
le plaisir, le jeu

### Intentions des élus :

- . Impliquer les enfants et les jeunes
- . Diversifier les activités proposées
- . Prendre du plaisir à manger
- . Prendre en compte les relations entre enfants (« les copains »)
- . Proposer des activités qui plaisent aux enfants en lien avec leurs centres d'intérêt
- . Jouer avec les enfants permet de développer l'écoute, la confiance, l'implication

## Objectifs de l'équipe

L'équipe devra être à l'écoute des propositions des jeunes et les mettre en œuvres dans la mesure du possible.

Un arbre à idée sera à disposition tout au long de l'année, il devra être consulté régulièrement et des réponses devront être apportées

Permettre aux jeunes de réadapter le programme en fonction de leurs envies du moment

Le jeune doit pouvoir se retrouver entre ami(es)

Le jeune doit avoir le droit de détourner les règles des jeux

Le local devra être accueillant et pourra être réorganisé selon leurs envies

Le jeune doit prendre plaisir à venir et à créer des souvenirs

Le jeune doit avoir plaisir à manger et à échanger (ados/ados et ados/adulte) lors des temps de repas

Autres thèmes à développer :

Communiquer : instaurer du dialogue,  
de l'écoute, des échanges

### Intentions des élus :

- Prendre le temps et en disposer suffisamment
- Veiller à la qualité des temps d'accueil et d'échange avec les familles
- Tenir compte des échanges sur les temps informels
- Aménager les espaces pour faciliter les échanges et la transmission des informations
- Etre attentif aux besoins exprimés par les enfants
- Veiller à l'équité d'écoute entre tous les enfants ainsi qu'avec les parents

Nos objectifs :

Proposer des temps d'échanges, de dialogue sur des thèmes variés ou sur de l'évaluation d'activité

Accepter leurs points de vue, quels qu'ils soient (hors violence ou hors la loi)

Le jeune doit pouvoir s'exprimer (envies, ressentis...) et avoir des temps pour cela

Le jeune doit pouvoir être écouté

Le jeune doit avoir le droit à une réponse

Chaque animateur doit pouvoir exprimer ses idées, ses ressentis

Chaque animateur doit pouvoir travailler dans un climat serein

Chaque animateur doit pouvoir instaurer un dialogue avec les jeunes et leurs familles

Nous devons donc :

Mettre en place un « arbre à souhaits »

Aller vers les jeunes, discuter avec eux et leur apporter des réponses ou solutions

L'équipe sera présente et disponible pour les jeunes, sur le temps d'accueil le matin, le midi et le soir et bien entendu sur les temps d'activités ou de sorties

L'équipe sera présente et instaurera des temps d'échanges lors des temps de repas le midi et au goûter

L'équipe utilisera les réseaux sociaux (facebook/twitter/insta...) pour communiquer avec les parents et avec les jeunes

Faire un bilan chaque mercredi

Respecter ses collègues : s'écouter, faire bonne figure devant les jeunes et régler les problèmes en fin de journée hors présence des jeunes

Nous devons prendre le temps de connaître les jeunes et de discuter avec eux

Evaluer chaque activité avec les jeunes

## Assurer la sécurité physique et affective

### Intentions des élus :

- . Veiller à la conformité des locaux
- . Respect des taux et normes d'encadrement auprès des enfants
- . Respect de la différence qu'elle soit sociale ou liée au handicap
- . Etablir une confiance entre l'enfant et l'adulte ainsi qu'entre les professionnels et les familles

### Nos objectifs :

- Le jeune doit pouvoir venir à l'Antrejeunes sans appréhension
- Le jeune doit se rendre compte du danger et/ou ne doit pas se mettre en danger
  - Le jeune doit être capable de prévenir les autres du danger
  - Le jeune doit pouvoir avoir et/ou se faire des amis/amies
    - Les locaux devront être sécurisés et accueillant
      - Aucun jeune ne devra se sentir seul

### Nous devons donc :

Intégrer les jeunes dans le groupe via des jeux collectifs ce qui permettra de mieux se connaître et de créer de nouvelles relations

Nous devons organiser des temps d'écoute et d'échanges

Créer des repères visuels, temporels et humains via des tableaux (programme, planning, menus)

Prévoir des temps de parole informels (matin, midi et soir lors de l'accueil)

Etre à l'écoute des jeunes

Être attentif à tous les jeunes, afin de vérifier s'ils sont tous bien intégrés au groupe

Rappeler les dangers dans les différentes situations d'animation (code de la route, dangers géographique...)

Rappeler les différentes règles avant chaque activité

Engager la discussion avec les adolescents pour les rassurer

Être vigilant quant aux contenus des échanges que les jeunes ont entre eux sans être trop intrusive

## Respecter les règles

### Les intentions des élus :

- Règles de vie construites par les enfants et les adultes (les négociables et les non négociables), règles de fonctionnement, règlements intérieurs.
- Identifier les règles et des sanctions communes entre les services permettant une cohérence dans le comportement de l'adulte quel que soit le lieu d'accueil.

### Nos objectifs :

Le jeune doit pouvoir « se retrouver » dans les règles communes de chaque accueil

Le jeune doit pouvoir participer à l'élaboration des règles de vie

Le jeune doit pouvoir participer à la définition de la sanction en fonction de la « bêtise » faite

### Nous devons donc :

Enoncer, écrire et afficher les règles non négociables : gros mots, incivilité, irrespect, insolence, violence et des règles négociables : portable, bonbon, vélo...

Prévoir des sanctions réparatrices et positives et les construire avec le jeune

Verbaliser la bêtise et ses conséquences

Faire un point avec les jeunes en fin de journée et positiver leurs attitudes

Les animateurs devront être partie prenante de la théorisation et la verbalisation positive, ils devront montrer l'exemple

Le respect doit être visible dans les deux sens (anim/ados – ados/anim)

Se mettre d'accord entre animateur et avoir un discours unanime



## . L'animation jeunesse

### A. L'animateur :

Etre animateur est un Vrai métier qui traite de l'humain, il faut donc aimer son travail et échanger et essayer de transmettre ses valeurs.

Nous devons travailler en équipe, une bonne cohésion pourra être la clé de la réussite.

L'animateur doit être le garant de la sécurité morale et physique des jeunes

Un ado c'est :

- Des changements aussi bien physiques que mentaux
- Des doutes permanents
- Chercher à s'affirmer
- Etre mal dans sa peau
- Chercher des références (adultes)
- Frôler toujours l'interdit
- Dualité d'être entre l'enfant et l'adulte

Pour toutes ces raisons, il nous faut donc en tant qu'animateur être très attentif à nos paroles, à nos faits et gestes. En effet, certains ados semblent être très matures et autonomes, quand d'autres semblent très dépendants et immatures, mais tout restent bien des adolescents avec leurs fragilités et leurs sensibilités à fleur de peau.

Les animateurs ont un impact très important pour les jeunes, ils sont des « modèles » des référents, nous devons laisser aux jeunes des bons souvenirs, pour ce faire il nous faut rester « vrais »

L'animateur doit s'affirmer et ne pas douter de ses activités, le doute engendre l'échec.

Il doit respecter les jeunes

Il doit être solidaire à l'ensemble de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit être un soutien envers chaque animateur

Il ne doit pas avoir peur de critiquer ou de prendre la critique (constructive bien évidemment)

Il doit être dynamique.

Il doit être un levier d'intégration

Il propose des activités adaptées aux besoins et à la demande des jeunes.

Il doit montrer par son attitude, l'exemple.

Il doit être présent tout en étant effacé.

Etre présent aussi bien physiquement que mentalement

Ne pas rester avec un seul groupe, mais être en contact avec TOUS les jeunes

Il doit dédramatiser certaine chose avec humour par exemple.

Il doit toujours faire ce qu'il dit pour rester crédible, donc faire attention à ses paroles

Il doit être à l'écoute des jeunes

Il doit créer un climat de confiance avec les jeunes

Il doit favoriser l'établissement d'un esprit de respect et de tolérance entre les jeunes.

Il doit interdire toutes injures, paroles ou gestes humiliants.

Il doit sanctionner s'il y a lieu : arrêt de l'activité, prévenir les parents, exclure le jeune.

Il doit suivre la réglementation.

Etre attentif à la sécurité des locaux et du matériel.

Vérifier les compétences des prestataires de service.

Respecter et faire respecter les règles de sécurité et les règles de fonctionnement

Faire respecter la non violence verbale et physique.

Faire respecter la loi quant aux produits illicites tout en maintenant le dialogue

Interdire l'usage de cigarettes et d'alcool au sein de l'Antrejeunes et pendant les temps d'activités.

Soigner et être attentif aux soucis de santé émis par les jeunes (règles, mal être...)

Respecter les procédures d'urgence : Prévenir, Alerter, Secourir (réf : carnet de l'animateur).

Ne pas attendre la demande du jeune pour soigner.

Etre avec les jeunes en toute circonstance SAUF en cas de temps libre organisé ; dans ce cas les animateurs devront bien baliser et bien appréhender les lieux où les jeunes peuvent circuler librement, donner les numéros de portable des animateurs, donner un point de rendez-vous régulièrement espacé (45 mn par exemple)

Avoir sur soi les fiches sanitaires, une trousse de secours et de l'eau.

Respecter et suivre les consignes données par la direction.

Faire un retour à la direction (oral) de toutes les observations, problèmes rencontrés dans la journée.

Un dialogue, échange, confiance doit absolument s'instaurer entre les animateurs et la direction.

Pour la conduite des minis-bus : respect du code de la route, avoir son permis sur soi, respect des limitations de vitesse.

Les repas sont un temps de travail et seront pris avec les jeunes, il faudra donc les organiser.

Le travail en équipe est indispensable pour le bon fonctionnement de l'accueil.

## **B. La direction :**

Elle est responsable :

- Du bon fonctionnement de l'accueil,
- Du budget,
- De l'élaboration du projet pédagogique et de son application,
- De l'élaboration du projet d'activité, de sa mise en œuvre et de son contrôle,
- De l'élaboration d'un bilan,
- De la coordination de l'équipe,
- De la relation entre la Mairie, les animateurs, les parents, les jeunes

## **C. Les locaux :**

L'accueil se fera dans les nouveaux locaux (deux anciennes salle de classe) :

- Une première grande salle avec un billard, des fauteuils, table et chaises et un coin PIJ
  - Une petite salle « cafétariat » avec bar, table et chaises
  - Une deuxième grande salle avec un bureau pour le directeur et l'animatrice, table de tennis de table, petit salon et un coin pour les plus grands avec canapé
  - Un petit coin avec le baby-foot
  - Une cour
- En plus de ce lieu :
- Un restaurant scolaire (bâtiment EV)
  - Une salle des sports

## **D. Mobilité :**

- Deux mini bus 9 places
- Véhicule mairie 5 places
- Un véhicule 20 places (service enfance)

## **E. Moyens humain :**

- Un coordinateur jeunesse et animateur/informateur jeunesse
- Un directeur
- Une animatrice

## **F. Organisation :**

### **Horaire :**

De 8h30 à 9h00 : accueil

De 9h00 à 12h00 : activités

De 12h00 à 13h30 : possibilité de rester manger au restaurant scolaire

De 13h30 à 14h00 : accueil

De 14h à 17h : activités

De 17h à 17h30 : goûter

De 17h30 à 18h30 : accueil

## **G. Evaluation :**

L'équipe devra organiser son propre mode d'évaluation avec les jeunes pour chaque animation ou sortie qu'elle propose, le but étant de savoir si l'animation ou la sortie a été appréciée et donc est à refaire, à améliorer ou à abandonner.

Un tableau bilan des activités, sorties, animations ... sera à remplir pour chaque mercredi.

## **H. Règles de vie méritant une attention particulière**

### **Les portables :**

Le téléphone portable est, en 2019, un élément indissociable, voir quasi indispensable dans la vie quotidienne d'un jeune. Pour être intégré socialement, un jeune doit avoir un portable et être connecté quasi non stop. Ne pas prendre en considération ce fait et interdire les portables dans un local jeunesse peut entraîner une désertification. Nous autoriserons donc le téléphone portable sous certaines conditions :

- Portable autorisé en temps d'accueil
- Portable autorisé dans le car et grandes sorties.
- Enoncer les limites à l'utilisation du portable (canular, photos des autres, sites non autorisés...)
- Portable non autorisé en temps d'animation (sauf si animation en direction des nouvelles technologies) et en temps de repas (y compris pour les animateurs)
- Rendre le portable utile et pédagogique lors d'activité
- Sanctionner par confiscation tout abus ou non respect de ces règles.

### **La musique :**

Tout comme le portable, les musiques actuelles font partie de la vie des adolescents, nous devons donc :

- Leur permettre d'écouter leurs musiques sur une grande enceinte, en ayant au préalable discuté des possibilités ou non de certain texte.
- Nous devons avoir un contrôle sur le volume sonore en accord avec eux
- Nous devons faire attention que chacun d'entre eux puisse diffuser sa musique
- Proposer une playlist réaliser avec les jeunes en début de centre que l'on pourra enrichir au fur et à mesure du temps.
- Eviter la cacophonie avec plusieurs enceinte en même temps
- Autoriser la diffusion de musique lors des transports mais à des niveaux sonore et des choix musicaux acceptable
- Proposer des animations pédagogiques en direction de la musique
- Leur faire découvrir des artistes peu connu ou d'un autre temps.

### **Les bonbons et boissons sucré :**

Les bonbons sont clairement associé à l'enfance, et il est difficile pour un enfant ou un adolescent de résister à la tentation... Cependant cela peut entraîner jalousie, chantage et inéquité, nous devons donc :

- Sensibiliser les jeunes à la santé (alimentaire, dentaire)
- Accepter la présence de bonbons, tout en instaurant des règles : pas pendant les activités et pas à outrance.
- Veiller à ce que les bonbons ne soient pas une monnaie pour « acheter » des amis
- Proposer des bonbons de manière raisonnable et suffisante, de sorte qu'ils n'en ressentent pas le besoin de « plus »